















SIAM 2018 : Remise des attestations de reconnaissance à cinq interprofessions nouvellement reconnues

jeudi, 26 avril, 2018 à 15:24

Meknès – Le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement durable et des eaux et forêts, Aziz Akhannouch, a remis, jeudi à Meknès, des attestations de reconnaissance à cinq interprofessions nouvellement reconnues.

SIAM 2018

Remise des attestations de reconnaissance à cinq interprofessions nouvellement reconnues



MAP, LE MATIN | 26 Avril 2018 à 14:44 |



Cinq interprofessions nouvellement reconnues ont reçu des attestations du ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement durable et des eaux et forêts.

Le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement durable et des eaux et forêts, Aziz Akhannouch, a remis, jeudi à Meknès, des attestations de reconnaissance à cinq interprofessions nouvellement reconnues.

Il s'agit de la Fédération d'arboriculture fruitière au Maroc (FEDAM), de la Fédération interprofessionnelle marocaine de la filière argan (FIMARGANE), de la Fédération interprofessionnelle marocaine de l'apiculture, de l'Interprofession marocaine de l'olive (Interprolive) et de la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Safran (FIMASARAN).

Ces reconnaissances ont été attribuées conformément à la loi n° 03-12 relative aux interprofessions agricoles et halieutiques et ce, après la reconnaissance de 09 interprofessions. Lors de cette cérémonie, organisée en marge du 13è Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), M. Akhannouch a également remis six prix d'excellence de la 3è édition du Concours des produits du terroir qui s'est déroulé en mars dernier à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, et mis en compétition plus de 250 producteurs et 650 produits du terroir des différentes régions du Royaume.

Ce concours a ainsi, primé la coopérative agricole Manahil Ait Baamrane (région de Guelmim-Oued Noun) de la filière apiculture, la coopérative Oumarget (Souss-Massa) pour le produit huile d'argan dans la filière huiles alimentaires, l'entreprise Olivinest (Fès-Meknès) pour l'huile d'olive, la coopérative agricole Taymate Timouilt (Beni Mellal-Khenifra) pour l'olive de table, la coopérative féminine Toudarte (Souss-Massa) pour Amlou et la coopérative Zirara lil Assal Al Assil (Rabat-Salé-Kenitra).

Ces prix visent à encourager les coopératives et les producteurs à fournir davantage d'efforts avec l'accompagnement de l'Agence pour le développement agricole (ADA) et les services du ministère de tutelle, notamment les directions régionales de l'agriculture, ainsi que l'ONSSA, a indiqué le directeur général de l'Agence pour le développement agricole (ADA), Al Mahdi Arrifi, dans une déclaration à la MAP, soulignant que "cette initiative participe à la promotion du produit du terroir marocain dans sa diversité".

De telles initiatives contribuent également de manière efficace à l'amélioration des conditions de vie de la population rurale, en particulier les femmes et jeunes ruraux, a-t-il ajouté.

La 13ème édition du SIAM (24-29 avril) connaît la participation de 1.400 exposants en provenance de 70 pays ainsi que 400 coopératives et associations.

SIAM 2018 : Remise des attestations de reconnaissance à cinq interprofessions nouvellement reconnues

Barlamane.com avec MAP | 16:44 - 26 avril 2018



Cinq interprofessions nouvellement reconnues ont reçu des attestations du ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement durable et des eaux et forêts.

Le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement durable et des eaux et forêts, Aziz Akhannouch, a remis, jeudi à Meknès, des attestations de reconnaissance à cinq inter-professions nouvellement reconnues.

Il s'agit de la Fédération d'arboriculture fruitière au Maroc (FEDAM), de la Fédération interprofessionnelle marocaine de la filière argan (FIMARGANE), de la Fédération interprofessionnelle marocaine de l'apiculture, de l'Interprofession marocaine de l'olive (Interprolive) et de la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Safran (FIMASARAN).

Ces reconnaissances ont été attribuées conformément à la loi n° 03-12 relative aux interprofessions agricoles et halieutiques et ce, après la reconnaissance de 09 interprofessions. Lors de cette cérémonie, organisée en marge du 13^e Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), M. Akhannouch a également remis six prix d'excellence de la 3^e édition du Concours des produits du terroir qui s'est déroulé en mars dernier à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, et mis en compétition plus de 250 producteurs et 650 produits du terroir des différentes régions du Royaume.

Ce concours a ainsi, primé la coopérative agricole Manahil Ait Baamrane (région de Guelmim-Oued Noun) de la filière apiculture, la coopérative Oumarget (Souss-Massa) pour le produit huile d'argan dans la filière huiles alimentaires, l'entreprise Olivinest (Fès-Meknès) pour l'huile d'olive, la coopérative agricole Taymate Timoullit (Beni Mellal-Khenifra) pour l'olive de table, la coopérative féminine Toudarte (Souss-Massa) pour Amlou et la coopérative Zirara lil Assal Al Assil (Rabat-Salé-Kenitra).

Ces prix visent à encourager les coopératives et les producteurs à fournir davantage d'efforts avec l'accompagnement de l'Agence pour le développement agricole (ADA) et les services du ministère de tutelle, notamment les directions régionales de l'agriculture, ainsi que l'ONSSA, a indiqué le directeur général de l'Agence pour le développement agricole (ADA), Al Mahdi Arrifi, dans une déclaration à la MAP, soulignant que « cette initiative participe à la promotion du produit du terroir marocain dans sa diversité ».

De telles initiatives contribuent également de manière efficace à l'amélioration des conditions de vie de la population rurale, en particulier les femmes et jeunes ruraux, a-t-il ajouté.

La 13e édition du SIAM (24-29 avril) connaît la participation de 1.400 exposants en provenance de 70 pays ainsi que 400 coopératives et associations.

LES MEILLEURS PRODUCTEURS DES PRODUITS MAROCAINS DU TERROIR PRIMÉS

 [Imprimer](#) [E-mail](#)

Écrit par LesEco.ma Publication : 27 avril 2018 Affichages : 630



La cérémonie de remise des médailles de la troisième édition du concours marocain des produits du terroir, s'est déroulée jeudi dernier à Meknès en marge du salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), sous la présidence du ministre de l'Agriculture, la Pêche maritime, le Développement rural et les Eaux et Forêts. Organisé à l'initiative de l'agence pour le développement agricole (ADA), ce concours témoigne du fort engagement de la stratégie du plan Maroc vert pour le développement des produits du terroir, qui représentent une source de revenus pour le monde rural et constituent également un levier fondamental pour la préservation de la richesse culturelle et la biodiversité des produits marocains.

Le concours des produits du terroir a mis en compétition plus de 650 produits du terroir provenant de l'ensemble des régions du royaume, soumis à l'appréciation d'une centaine de jurys de dégustation qui ont décerné 6 prix d'excellence et ce, pour le miel de thym de la coopérative Manahil Aït Baâmrane, région de Guelmim-Oued Noun, l'huile d'olive de la société Oliv-invest, région de Fès-Meknès, l'argan de la coopérative Aoumerkt, région du Souss-Massa, l'amlou de la coopérative féminine Toudert, région du Souss-Massa, les olives de table de la coopérative Taymate de Timouilt, région de Béni Mellal-Khénifra ainsi que le couscous blé dur de la coopérative Zirara Lil Açal Al Açil, région de Rabat-Salé-Kénitra.

En ce qui concerne les consécrations, 93 médailles ont été décernées, dont 38 en or, 23 en argent et 32 en bronze et ce, pour les miels, l'huile d'olive, les olives, l'argan, les produits à base de fruits et légumes, les couscous, les dattes, etc...

Pour rappel, le concours marocain des produits du terroir a été créé et lancé en 2014 à l'initiative de l'agence pour le développement agricole, pour en faire un outil supplémentaire de soutien aux coopératives solidaires ainsi qu'un stimulant pour renforcer l'esprit de compétitivité entre les petits producteurs des produits du terroir, pour atteindre une offre qualitative répondant aux exigences d'un marché de plus en plus concurrentiel sur les plans national et international.

SIAM : les Meilleurs Producteurs des Produits du Terroir primés

Par L'Economiste | Le 27/04/2018 - 16:20 | Partager [f](#) [t](#) [e](#) [d](#) [+](#)



La cérémonie de remise des médailles de la troisième édition du Concours marocain des produits du terroir s'est déroulée, hier, à Meknès en marge du Salon International de l'Agriculture (SIAM) sous la présidence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Le concours a mis en compétition plus de 650 produits du terroir provenant de l'ensemble des régions du Royaume. Ils ont été soumis à l'appréciation d'une centaine de jurés qui ont décerné 6 prix d'excellence. Et ce, pour le Miel de thym de la Coopérative Manahil Ait Bâamrane, Région Guelmim Oued Noun, l'Huile d'olive de la Société Olivinvest, Région de Fès Meknès, l'Argane de la Coopérative Aoumerkt, Région de Souss Massa, l'Amlou de la Coopérative féminine Toudert, Région de Souss Massa, les Olives de table de la coopérative Taymate de Timoullit, Région de Béni Mellal Khénifra ainsi que le Couscous blé dur de la Coopérative Zirara Lil Assal Al Assil, Région de Rabat Salé Kenitra.

93 médailles ont été décernées, dont 38 en or, 23 d'argent et 32 de bronze et ce, pour différents produits, en l'occurrence les miels, l'huile d'olives, les olives, l'Argane, les produits à base de fruits et légumes, les couscous, les dattes ... etc.

Pour rappel, le Concours marocain des Produits du Terroir a été créé et lancé en 2014 à l'initiative de l'Agence pour le Développement Agricole.

93 تعاونية تتميز في حفل تتويج التعاونيات بمكنا

أبريل 2018



على هامش الملتقى الدولي لل فلاحة بمكنا، أشرف عزيز أخنوش، وزير الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات، أمس الخميس، على حفل تتويج التعاونيات والمجموعات المنتجة للمنتجات المجالية، والذي نظمته وكالة التنمية الفلاحية.

وقد شارك في المبارة الوطنية أزيد من 250 مجموعة منتجة للمنتجات المجالية، تبارت بازيد من 650 منتوجاً مجالياً، لتحصل 93 تعاونية على الجوائز، فضليها 38 تعاونية حازت على الميدالية الذهبية، و23 تعاونية على الميدالية الفضية، و32 تعاونية على الميدالية التحاسية.

ووزع وزير الفلاحة ست جوائز "تميز" على مجموعة من التعاونيات التي تُنتج مواد أملو، وزيت الازكان، وزيت الزيتون، والعسل، والكسكس، إذ حصلت تعاونية "مناحل آيت باعمران" على الجائزة الأولى في صنف العسل، وفي صنف زيت الازكان حصلت تعاونية "أوررت" من جهة سوس ماسة على المرتبة الأولى، وفي منتوج زيت الزيتون تحكت تعاونية "أوليف أنسس" من حصد الميدالية الذهبية.

وفي السياق ذاته توجت تعاونية "تيماتيمولات"، من جهةبني ملال خنيفرة، بالجائزة الأولى في صنف زيوت المائدة، فيما حصلت تعاونية "تودرت" من جهة سوس ماسة على الميدالية الذهبية في منتوج أملو، فضلاً عن تتويج تعاونية "زيارة للعصر الأصيل"، القائمة من جهة الرباط سلا القنيطرة، بالجائزة الأولى في صنف المنتجات المشتقة من الحبوب.

**ÉCONOMIE ET FINANCE**

SIAM 2018 : Les meilleurs produits du terroir primés

LE 27 AVRIL 2018

 J'aime 2

La cérémonie de remise des médailles de la troisième édition du Concours marocain des produits du terroir s'est déroulée le 26 avril à Meknès en marge du Salon International de l'Agriculture (SIAM) sous la présidence du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Organisé à l'initiative de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), ce concours témoigne du fort engagement de la stratégie du Plan Maroc Vert pour le développement des produits du terroir car ils représentent une source de revenus pour le monde rural et constituent également un levier fondamental pour la préservation de la richesse culturelle et la biodiversité des produits marocains.

Le concours des produits du terroir a mis en compétition plus de 650 produits du terroir provenant de l'ensemble des régions du Royaume. Ils ont été soumis à l'appréciation d'une centaine de jurés de dégustation qui ont décerné 6 prix d'excellence et ce, pour le Miel de thym de la Coopérative Manahil Ait Bâamrane, Région Guelmim Oued Noun, l'Huile d'olive de la Société Olivinvest, Région de Fès Meknès, l'Argane de la Coopérative Aoumerkt, Région de Souss Massa, l'Amlou de la Coopérative féminine Toudert, Région de Souss Massa, les Olives de table de la coopérative Taymate de Timouilt, Région de Béni Mellal Khénifra ainsi que le Couscous blé dur de la Coopérative Zirara Lil Assal Al Assil, Région de Rabat Salé Kenitra.

En ce qui concerne les médailles, 93 médailles ont été décernées, dont 38 en or, 23 d'argent et 32 de bronze et ce, pour différents produits, en l'occurrence les miels, l'huile d'olives, les olives, l'Argane, les produits à base de fruits et légumes, les couscous, les dattes, etc.



5 NOUVELLES INTERPROFESSIONS RECONNUES !

La Rédaction

27/04/2018

Actu Maroc, Actualités

0 Comments



5 interprofessions viennent d'être officiellement reconnues.

Aziz Akhannouch a remis des attestations de reconnaissance à cinq interprofessions nouvellement reconnues lors du SIAM 2018.

Le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement durable et des eaux et forêts, Aziz Akhannouch, a remis, jeudi à Meknès, des attestations de reconnaissance à cinq interprofessions nouvellement reconnues.

Il s'agit de la Fédération d'arboriculture fruitière au Maroc (FEDAM), de la Fédération interprofessionnelle marocaine de la filière argan (FIMARGANE), de la Fédération interprofessionnelle marocaine de l'apiculture, de l'Interprofession marocaine de l'olive (Interprolive) et de la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Safran (FIMASARAN).

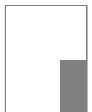
Ces reconnaissances ont été attribuées conformément à la loi n° 03-12 relative aux interprofessions agricoles et halieutiques et ce, après la reconnaissance de 09 interprofessions. Lors de cette cérémonie, organisée en marge du 13^e Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), M. Akhannouch a également remis six prix d'excellence de la 3^e édition du Concours des produits du terroir qui s'est déroulé en mars dernier à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, et mis en compétition plus de 250 producteurs et 650 produits du terroir des différentes régions du Royaume.

Ce concours a ainsi, primé la coopérative agricole Manahil Ait Baamrane (région de Guelmim-Oued Noun) de la filière apiculture, la coopérative Oumarget (Souss-Massa) pour le produit huile d'argan dans la filière huiles alimentaires, l'entreprise Olivinest (Fès-Meknès) pour l'huile d'olive, la coopérative agricole Taymate Timouliit (Beni Mellal-Khenifra) pour l'olive de table, la coopérative féminine Toudarte (Souss-Massa) pour Amlou et la coopérative Zirara lil Assal Al Assil (Rabat-Salé-Kenitra).

Ces prix visent à encourager les coopératives et les producteurs à fournir davantage d'efforts avec l'accompagnement de l'Agence pour le développement agricole (ADA) et les services du ministère de tutelle, notamment les directions régionales de l'agriculture, ainsi que l'ONSSA, a indiqué le directeur général de l'Agence pour le développement agricole (ADA), Al Mahdi Arrifi, dans une déclaration à la MAP, soulignant que « cette initiative participe à la promotion du produit du terroir marocain dans sa diversité ».

De telles initiatives contribuent également de manière efficace à l'amélioration des conditions de vie de la population rurale, en particulier les femmes et jeunes ruraux, a-t-il ajouté.

La 13^e édition du SIAM (24-29 avril) connaît la participation de 1.400 exposants en provenance de 70 pays ainsi que 400 coopératives et associations.



Des attestations de reconnaissance à cinq interprofessions nouvellement reconnues

Les prix visent à encourager les coopératives et les producteurs à fournir davantage d'efforts avec l'accompagnement de l'Agence pour le développement agricole et les services du ministère de tutelle, notamment les directions régionales de l'agriculture, ainsi que l'ONSSA.

Le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement durable et des eaux et forêts, Aziz Akhannouch, a remis, jeudi à Meknès, des attestations de reconnaissance à cinq interprofessions nouvellement reconnues.

Il s'agit de la Fédération d'arboriculture fruitière au Maroc (FEDAM), de la Fédération interprofessionnelle marocaine de la filière argane (FIMARGANE), de la Fédération interprofessionnelle marocaine de l'apiculture, de l'Interprofession marocaine de l'olive (Interprolive) et de la Fédération interprofessionnelle marocaine du safran (FIMASARAN). Ces reconnaissances ont été attribuées conformément à la loi n° 03-12 relative aux interprofessions agricoles et halieutiques, et ce, après la reconnaissance de 9 interprofessions. Lors de cette cérémonie, organisée en marge du treizième Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), M. Akhannouch a également remis six Prix d'excellence de la troisième édition du Concours des produits du terroir qui s'est déroulé en mars dernier à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, et mis en compétition plus de 250 producteurs et 650 produits du terroir des différentes régions du Royaume.

Ce concours a ainsi primé la Coopé-



Ph. MAP

ratrice agricole Manahil Ait Baamrane (région de Guelmim-Oued Noun) de la filière apiculture, la Coopérative Ou-marget (Souss-Massa) pour le produit huile d'argane dans la filière huiles alimentaires, l'entreprise Olivinest (Fès-Meknès) pour l'huile d'olive, la Coopérative agricole Taymate Timoullit (Béni Mellal-Khenifra) pour l'olive de table, la coopérative féminine Toudarte (Souss-Massa) pour Amlou et la Coopérative Zirara lil Assal Al Assil (Rabat-Salé-Kénitra).

Ces prix visent à encourager les coopératives et les producteurs à fournir davantage d'efforts avec l'accompagnement de l'Agence pour le développement agricole (ADA) et les services du ministère de tutelle, notamment les directions régionales de l'agriculture, ainsi que l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), a indiqué le directeur

général de l'ADA, Al Mahdi Arrifi, dans une déclaration à la MAP, soulignant que «cette initiative participe à la promotion du produit du terroir marocain dans sa diversité».

De telles initiatives contribuent également de manière efficace à l'amélioration des conditions de vie de la population rurale, en particulier les femmes et jeunes ruraux, a-t-il ajouté. ■

L.M.



جوائز الفلاحين والمنتوجات

شجع المعرض الدولي روح الابتكار والإبداع والتنافس من خلال عدد من المسابقات همت مختلف السلالس الإنتاجية، وتحول اليوم الرابع من المعرض الى فضاء للتويج الفائزين بجوائز التميز والابتكار، ومنح شهادات الاعتراف لعدد من الفدراليات المهنية وتقديم جوائز للمنتجات الفائزة.

وتحول حفل تسليم الجوائز بحضور عزيز اخنوش وزير الفلاحة والصيد البحري، حمو أوجلي كاتب الدولة، الى عرس احتفالي بالزغاريد، خاصة عند تتويج نساء قرويات ابدعن في انتاج مواد مجالية حظيت بتقدير لجنة التحكيم المختصة، وهي الجوائز التي ساهمت في اطلاق التنافس والابتكار، إذ شاركت 290 تعاونية بـ 650 منتوجاً مالياً في المسابقة الوطنية الثالثة، وتوج منها 93، ونالت ست تعاونيات جوائز التميز، تهم إنتاج زيت أركان والعسل وزيت الزيتون وأملو، وأصناف الحبوب.

كما منحت الوزارة جوائز للفائزين في المبارزة الوطنية لأفضل منتج، وتوج عدد من الشركات في عدد من الجهات، في إنتاج زيت الزيتون من أنواع مختلفة.

الملتقى الدولي للفلاحة 2018 .. تسليم شهادات تقديرية لخمسة مجموعات بيمهنية معترف بها حديثا



وهو موضوع يقع في صلب رهانات الفلاحة المستدامة والمسؤولية. وبذلك، أبرز الملتقى الدولي للفلاحة بعده الدولي، وتطور استراتيجية مخطط المغرب الأخضر التي تتحول اليوم حول تسويق المنتج الفلاحي، ومنافذه الوطنية والدولية على حد سواء.

المبادرات تسهم أيضا بفعالية في تحسين الفروق المعيشية للسكان القرويين، وخاصة النساء منهم والشباب. وتعزز الدورة 13 من المعرض الدولي للفلاحة، وكذا المكتب الوطني للسلامة الصحية المنتجات الغذائية، منشأة إلى أن هذه المبادرة تسهم في تعزيز المنتج المحلي المغربي وفي تنوعه، وأضاف أن مثل هذه

والمنتجين على بذل المزيد من المجهودات يدعم من وكالة التنمية الفلاحية وخدمات الوزارة الوصية، ولا سيما المديريات الإقليمية للفلاحة، وكذا المكتب الوطني للسلامة الصحية المنتجات الغذائية، منشأة إلى أن هذه المبادرة تسهم في تعزيز المنتج المحلي "اللوجستيك والأسواق الفلاحية" شعارا له،

قام وزير الفلاحة والصيد البحري والتنمية بمحنكة، بتسليم شهادات تقديرية لخمسة مجموعات بيمهنية معترف بها حديثا، ويتعلق الأمر بفدرالية الأشجار المثمرة بالغرب، والفدرالية البيمهنية الغربية للأرakan، والفدرالية البيمهنية الغربية لتربية النحل، والفدرالية البيمهنية المغربية للزيتون، والفدرالية البيمهنية المغربية للزعران.

وقد منحت هذه الجوائز بمقتضى القانون رقم 12-03 الخاص بالبيمهنية الفلاحية وعلم المصايد، وذلك بعد الاعتراف بـ 9 مجتمعات بيمهنية.

وقدم أخنوش، خلال هذا الاحتفال، المنظم على هامش الدورة 13 للملتقى الدولي للفلاحة بال المغرب، سبعة جوائز امتياز للدورة الثالثة من مسابقة المنتجات المحلية والتي عقدت في مارس الماضي بمعهد الحسن الثاني للزراعة والبيطرة، حيث تنافس أكثر من 250 منتجا و650 منتوجا من المنتجات المحلية من مختلف مناطق المملكة.

وتوجت هذه المسابقة التعاونية الفلاحية من خلال أربع بعثات (منطقة كلبيم- واد نون) في مجال تربية النحل، وتعاونية أوماركت (سوس ماسة) على منتوج زيت الزيتون في مجال الزراعة الغذائية، وشركة أوليفينست (فاس- مكناس) على زيت الزيتون، والتعاونية الفلاحية تايمات تيموليلت (بني ملال- خنيفرة) على زيتون المائدة، والتعاونية النسوية تودارت (سوس- ماسة) على أملو وتعاونية وزارة للأصال الأصيل (الرياط- سلا- نفيطرة). وأفاد المدير العام لوكالة التنمية الفلاحية، المهدي الريفي، في تصريح له، بـ إن هذه الجوائز تهدف إلى تشجيع التعاونيات

تسليم شهادات تقديرية لخمسة مجموعات بيمهنية معترف بها دنيا

قام وزير الفلاحة والصيد البحري والتنمية المستدامة، عزيز أخنوش، الخميس بمكناس، بتسليم شهادات تقديرية لخمسة مجموعات بيمهنية معترف بها حديثا. ويتعلق الأمر بفيدرالية الأشجار المثمرة بالمغرب، والفيدرالية البيمهنية المغربية للأركان، والفيدرالية البيمهنية المغربية لتربيبة النحل، والفيدرالية البيمهنية المغربية للزيتون، والفيدرالية البيمهنية المغربية للزعفران. وقد منحت هذه الجوائز بمقتضى القانون رقم 12-03 الخاص بالبيمهنية الفلاحية وعلم المصايد، وذلك بعد الاعتراف بـ 9 مجموعات بيمهنية. وقدم أخنوش، خلال هذا الاحتفال، المنظم على هامش الدورة الـ 13 للملتقى الدولي للفلاحة بالمغرب، ست جوائز امتياز للدورة الثالثة من مسابقة المنتجات المحلية والتي عقدت في مارس الماضي بمعهد الحسن الثاني للزراعة والبيطرة، حيث تنافس أكثر من 250 منتجا و 650 منتوجا من المنتجات المحلية من مختلف مناطق المملكة. وتوجت هذه المسابقة التعاونية الفلاحية مناحل آيت بعمران (منطقة كلميم-واد نون) في مجال تربية النحل، وتعاونية أوماركت (سوس ماسة) على منتوج زيت الأركان في مجال الزيوت الغذائية، وشركة أوليفينست (فاس-مكناس) على زيت الزيتون، وتعاونية الفلاحية تايمات تيموليلت (بني ملال-خنيفرة) على زيتون المائدة، وتعاونية النسوية تودارت (سوس-ماسة) على أملو وتعاونية زرارة للأصال الأصيل (الرباط-سلا-قنيطرة).

SIAM 2018 : Les Meilleurs Producteurs des Produits du Terroir Marocain primés



La cérémonie de remise des médailles de la troisième édition du Concours marocain des produits du terroir s'est déroulée le 26 avril à Meknès en marge du Salon International de l'Agriculture (SIAM) sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Organisé à l'initiative de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), ce concours témoigne du fort engagement de la stratégie du Plan Maroc Vert pour le développement des produits du terroir car ils représentent une source de revenus pour le monde rural et constituent également un levier fondamental pour la préservation de la richesse culturelle et la biodiversité des produits marocains.

Le concours des produits du terroir a mis en compétition plus de 650 produits du terroir provenant de l'ensemble des régions du Royaume. Ils ont été soumis à l'appréciation d'une centaine de jurés de dégustation qui ont décerné 6 prix d'excellence et ce, pour le Miel de thym de la Coopérative Manahil Ait Bâamrane, Région Guelmim Oued Noun, l'Huile d'olive de la Société Olivinvest, Région de Fès Meknès, l'Argane de la Coopérative Aoumerkt, Région de Souss Massa, l'Amlou de la Coopérative féminine Toudert, Région de Souss Massa, les Olives de table de la coopérative Taymate de Timoullit, Région de Béni Mellal Khénifra ainsi que le Couscous blé dur de la Coopérative Zirara Lil Assal Al Assil, Région de Rabat Salé Kenitra.

En ce qui concerne les médailles, 93 médailles ont été décernées, dont 38 en or, 23 d'argent et 32 de bronze et ce, pour différents produits, en l'occurrence les miels, l'huile d'olives, les olives, l'Argane, les produits à base de fruits et légumes, les couscous, les dattes, ... etc.

Le concours est à sa 3ème édition : Six produits du terroir primés au SIAM

Publié par ALM | Date : avril 30, 2018 | dans : Economie, Une | [Laisser un commentaire](#)

Partage

[f 2](#) [t 2](#) [g+ 0](#) [in 0](#) [p 0](#) [e-mail](#) [Print](#)



Ces produits représentent une source de revenus pour le monde rural et constituent un levier fondamental pour la préservation de la richesse culturelle et la biodiversité des produits marocains.

Belle distinction pour les produits du terroir au SIAM. Sur les 650 produits du terroir ayant participé à la troisième édition du concours qui leur est dédié en marge du salon, 6 se sont distingués cette année et ce après appréciation d'une centaine de jurés de dégustations. Les prix sont revenus aux : Miel de thym de la coopérative Manahil Ait Bâamrane (Région Guelmim-Oued Noun), l'huile d'olive de la société Olivinvest (Région de Fès Meknès), l'argane de la coopérative Aoumerkt (Région du Souss-Massa), l'Amlou de la coopérative féminine Toudert (Région du Souss-Massa) les olives de table de la coopérative Taymate de Timouilt (Région de Béni Mellal-Khénifra) ainsi que le couscous blé dur de la coopérative Zirara Lil Assal Al Assil (Région de Rabat-Salé-Kénitra).

Initié par l'Agence pour le développement agricole (ADA), ce concours témoigne du fort engagement de la stratégie du Plan Maroc Vert pour le développement des produits du terroir. Ces produits représentent, en effet, une source de revenus pour le monde rural et constituent un levier fondamental pour la préservation de la richesse culturelle et la biodiversité des produits marocains. Il est utile de souligner que 93 médailles ont été décernées pour la même occasion dont 38 en or, 23 en argent et 32 en bronze. Ces médailles ont été destinées à différents produits dont les miels, l'huile d'olive, les olives, l'argane, les produits à base de fruits et légumes, les couscous, les dattes et autres.

Rappelons que le Concours marocain des produits du terroir a été créé et lancé en 2014. Cette compétition se veut un outil supplémentaire de soutien aux coopératives solidaires ainsi qu'un stimulant pour renforcer l'esprit de compétitivité entre les petits producteurs des produits du terroir. La finalité étant d'atteindre une offre qualitative répondant aux exigences d'un marché de plus en plus concurrentiel à l'échelle nationale et internationale.



Produits du terroir

Les meilleurs producteurs primés au SIAM



Le 26 avril a eu lieu, à Meknès, la cérémonie de remise des médailles de la troisième édition du Concours marocain des produits du terroir, en marge du Salon international de l'agriculture de Meknès (SIAM). Ont concouru plus de 650 produits du terroir provenant de l'ensemble des régions du royaume. Ils ont été sou-

**93 MÉDAILLES
 ONT ÉTÉ DÉCERNÉES,
 DONT 38 D'OR,
 23 D'ARGENT
 ET 32 DE BRONZE.**

mis à l'appréciation d'une centaine de jurés de dégustation qui ont décerné 6 prix d'excellence au miel de thym de la Coopérative Manahil Aït Bâamrane (région Guelmim-Oued Noun), à l'huile d'olive de la société Olivinvest, (région Fès-Meknès), à l'argan de la Coopérative Aoumerkt, (région Souss-Massa), à l'amlou de la Coopérative féminine Toudert (région Souss-Massa), aux olives de table de la Coopérative Taymate de Timoullilt, (région Béni Mellal-Khénifra) ainsi qu'au couscous de blé dur de la Coopérative Zirara Lil

Assal Al Assil, (région Rabat-Salé-Kénitra). En ce qui concerne les médailles, 93 ont été décernées, dont 38 d'or, 23 d'argent et 32 de bronze et ce, pour différents produits, en l'occurrence les miels, l'huile d'olive, les olives, l'argan, les produits à base de fruits et légumes, les couscous, les etc. Pour rappel, le Concours marocain des produits du terroir a été créé et lancé en 2014 à l'initiative de l'Agence pour le développement agricole (ADA) pour en faire un outil supplémentaire de soutien aux coopératives solidaires ainsi qu'un stimulant pour renforcer l'esprit de compétition entre les petits producteurs de produits du terroir pour atteindre une offre qualitative répondant aux exigences d'un marché de plus en plus concurrentiel à l'échelle nationale et internationale.

PAR A.A

Le concours est à sa 3ème édition

Six produits du terroir primés au SIAM

Belle distinction pour les produits du terroir au SIAM. Sur les 650 produits du terroir ayant participé à la troisième édition du concours qui leur est dédié en marge du salon, 6 se sont distingués cette année et ce après appréciation d'une centaine de jurés de dégustations. Les prix sont revenus aux : Miel de thym de la coopérative Manahil Ait Bâamrane (Région Guelmim-Oued Noun), l'huile d'olive de la société Olivinvest (Région de Fès Meknès), l'argane de la coopérative Aoumerkt (Région du Souss-Massa), l'Amlou de la coopérative féminine Toudert (Région du Souss- Massa) les olives de table de la coopérative Tayymate de Timoulit (Région de Béni Mellal-Khénifra) ainsi que le couscous blé dur de la coopérative Zirara Lil Assal Al Assil (Région de Rabat-Salé-Kénitra). Initié par l'Agence pour le développement agricole (ADA), ce concours témoigne du fort engagement de la stratégie du Plan Maroc Vert pour le développement des produits du terroir. Ces produits



représentent, en effet, une source de revenus pour le monde rural et constituent un levier fondamental pour la préservation de la richesse culturelle et la biodiversité des produits marocains. Il est utile de souligner que 93 médailles ont été décernées pour la même occasion dont 38 en or, 23 en argent et 32 en bronze.

Ces médailles ont été destinées à différents produits dont les miels, l'huile d'olive, les olives, l'argane, les produits à base de fruits et légumes, les couscous, les dattes et autres. Rappelons que le Concours marocain des produits du terroir a été créé et lancé en 2014. Cette compétition se veut un outil supplémentaire de

soutien aux coopératives solidaires ainsi qu'un stimulant pour renforcer l'esprit de compétitivité entre les petits producteurs des produits du terroir. La finalité étant d'atteindre une offre qualitative répondant aux exigences d'un marché de plus en plus concurrentiel à l'échelle nationale et internationale.

Ces produits représentent une source de revenus pour le monde rural et constituent un levier fondamental pour la préservation de la richesse culturelle et la biodiversité des produits marocains.

NEWS

Les Meilleurs Producteurs des Produits du Terroir Marocain primés au SIAM

1 mai 2018



La cérémonie de remise des médailles de la troisième édition du Concours marocain des produits du terroir s'est déroulée le 26 avril à Meknès en marge du Salon International de l'Agriculture (SIAM) sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Organisé à l'initiative de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), ce concours témoigne du fort engagement de la stratégie du Plan Maroc Vert pour le développement des produits du terroir car ils représentent une source de revenus pour le monde rural et constituent également un levier fondamental pour la préservation de la richesse culturelle et la biodiversité des produits marocains.

Le concours des produits du terroir a mis en compétition plus de 650 produits du terroir provenant de l'ensemble des régions du Royaume. Ils ont été soumis à l'appréciation d'une centaine de jurés de dégustation qui ont décerné 6 prix d'excellence et ce, pour le Miel de thym de la Coopérative Manahil Ait Bâamrane, Région Guelmim Oued Noun, l'Huile d'olive de la Société Olivinvest, Région de Fès Meknès, l'Argane de la Coopérative Aoumerkt, Région de Souss Massa, l'Amlou de la Coopérative féminine Toudert, Région de Souss Massa, les Olives de table de la coopérative Taymate de Timoult, Région de Béni Mellal Khénifra ainsi que le Couscous blé dur de la Coopérative Zirara Lil Assal Al Assil, Région de Rabat Salé Kenitra.

En ce qui concerne les médailles, 93 médailles ont été décernées, dont 38 en or, 23 d'argent et 32 de bronze et ce, pour différents produits, en l'occurrence les miels, l'huile d'olives, les olives, l'Argane, les produits à base de fruits et légumes, les couscous, les dattes, ... etc.

Pour rappel, le Concours Marocain des Produits du Terroir a été créé et lancé en 2014 à l'initiative de l'Agence pour le Développement Agricole pour en faire un outil supplémentaire de soutien aux coopératives solidaires ainsi qu'un stimulant pour renforcer l'esprit de compétitivité entre les petits producteurs des produits du terroir pour atteindre une offre qualitative répondant aux exigences d'un marché de plus en plus concurrentiel à l'échelle nationale et internationale.

نثويج أفضل المنتوجات المحلية خلال المعرض الدولي للفلاحة بمكناس



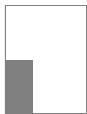
أرغان، منتجات الفواكه والخضروات، الكسكس، التمر، إلخ. وتم إنشاء المسابقة الوطنية للمنتوجات المحلية سنة 2014 بمبادرة من وكالة التنمية الفلاحية لجعلها أداة دعم إضافية للتعاونيات وحافزاً لتعزيز روح القدرة التنافسية بين صغار المنتجين المحليين للوصول إلى عرض نوعي يلبي متطلبات سوق تتزايد فيه المنافسة على المستوىين الوطني والدولي.

المناطق القروية وهي رافعة أساسية لمنطقة فاس مكناس، والأركان لتعاونية البيولوجي للمنتوجات المغربية. وتنافست أزيد من 650 تعاونية في هذه المسابقة، حيث تكونت لجنة التحكيم من 100 محلف لتذوق المنتجات المختلفة. وفي ما يتعلق بالمداليات، تم منح 93 ميدالية منها 38 ذهبية و23 فضية و32 برونزية لمنتوجات مختلفة، وهي العسل وزيت الزيتون والزيتون

نون، وزيت الزيتون لشركة Olivinvest بمنطقة فاس مكناس، والأركان لتعاونية زيت الزيتون المائدة، وكسكس تعاونية زرارة للعسل الأصيل بجهة الرباط سلا القنيطرة. هذه المسابقة تدل على الالتزام القوي لاستراتيجية مخطط المغرب الأخضر لتطوير المنتجات المحلية، لأنها تمثل مصدراً للدخل في

لبياء جباري

تم، خلال النسخة الثالثة من المسابقة الوطنية للمنتوجات المحلية، التي أقيمت على هامش الدورة 13 للمعرض الدولي للفلاحة بمكناس، برئاسة عزيز أخنوش، وزير الفلاحة والتنمية القروية والبيئة والغابات، إعطاء ميداليات التميز لست تعاونيات، منها تعاونية عسل المناهل أيت بعمران بمنطقة كلمنيم واد



SIAM 2018

Les produits naturels généreusement primés au Salon de l'Agriculture

Une belle cérémonie de remise des médailles de la 3ème édition du Concours marocain des Produits du terroir s'est déroulée le 26 avril à Meknès, en marge du Salon International de l'Agriculture (SIAM). Ce concours témoigne du fort engagement de la stratégie du Plan Maroc Vert pour le développement des produits du terroir. Ces produits représentent, en effet, une source de revenus pour le monde rural et constituent également un levier fondamental pour la préservation de la richesse culturelle et la biodiversité des produits marocains. 93 médailles ont été décernées, dont 38 en or, 23 d'argent et 32 de bronze, et ce, pour différents produits : miel, huile d'olives, olives, huile d'argan, produits à base de fruits et légumes, couscous, dattes...

www.salon-agriculture.ma





↗ADA Promeut les produits du terroir

La cérémonie de remise des médailles de la troisième édition du Concours marocain des produits du terroir, s'est déroulée le 26 avril à Meknès en marge du SIAM. Organisé à l'initiative de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), ce concours témoigne du fort engagement de la stratégie du Plan Maroc Vert pour le développement des produits du terroir, car ils représentent une source de

d'une centaine de jurés de dégustation qui ont décerné 6 prix d'excellence. Les lauréats sont le miel de thym de la Coopérative Manahil Ait Bâamrane (Guelmim-Oued Noun), l'huile d'olive de la Société Olivinvest (Fès-Meknès), l'argane de la Coopérative Aoumerkt (Souss Massa), l'amlou de la Coopérative féminine Toudert (Souss Massa), les olives de table de la coopérative Taymate de Timouilt (Béni



revenus pour le monde rural et constituent également un levier fondamental pour la préservation de la richesse culturelle et la biodiversité des produits marocains. Le concours des produits du terroir a mis en compétition plus de 650 produits du terroir provenant de l'ensemble des régions du Royaume. Ils ont été soumis à l'appréciation

**Aziz Akhan-nouch,
ministre de
l'Agriculture
en compa-
gnie des
lauréats du
Concours
maro-
cain des
produits du
terroir.**

Mellal-Khénifra), ainsi que le couscous de blé dur de la Coopérative Zirara Lil Assal Al Assil (Rabat-Salé-Kénitra). Aussi, 93 médailles ont été décernées, dont 38 en or, 23 d'argent et 32 de bronze pour différents produits, en l'occurrence les miels, l'huile d'olives, les olives, l'argane, les produits à base de fruits et légumes, les couscous, les dattes, ...etc. ■